

LES EMPLOIS ANTIQUES DES CATHÉDRALES DE SAINT-LIZIER : LES ÉLÉMENTS D'UN MAUSOLÉE TURRIFORME

par Catherine VIERS¹

La ville antique et médiévale de Saint-Lizier est implantée sur un piton calcaire surplombant un étranglement de la vallée du Salat et constitue de ce fait une porte entre la basse et la haute vallée. Sa situation comme belvédère et son exposition au sud en font un site défensif naturel choisi pour l'édification, dans l'Antiquité tardive, d'une fortification. La ville est dotée de deux églises, Notre-Dame-de-la-Sède à l'intérieur du rempart antique, où se trouve le palais épiscopal, et Saint-Lizier, dans le *suburbium*.

Les deux édifices comportent des emplois antiques dont l'origine reste inconnue mais qui ont généralement été attribués à des monuments funéraires. À l'église Saint-Lizier, c'est tout l'extérieur du chevet et le mur gouttereau nord qui sont concernés sur environ 8 m de hauteur. Il s'agit de la première phase de construction de l'église, à laquelle on peut rattacher un appareil de petits moellons cubiques en remploi, le plus vraisemblablement issus de l'enceinte. Différentes natures de pierres sont représentées : grès et calcaires en majorité, marbre blanc dont deux blocs de frise et de nombreux pilastres, marbre blanc veiné de gris-bleu, marbres griottes rouge ou vert.

À Notre-Dame-de-la-Sède, les emplois, dont quatre blocs d'une frise de rinceaux d'acanthe en marbre, sont concentrés sur un chaînage au nord de l'édifice, à la jonction avec le chevet, dans l'angle que faisait la cathédrale avec la salle capitulaire. Cette partie du mur contient elle aussi des moellons cubiques antiques.

D'autres blocs sont disséminés dans la commune. On peut citer un dernier fragment de frise pris dans la maçonnerie du mur ouest de la mairie et un fragment d'inscription encastré dans une pile du pont d'accès au village. Un chapereau en marbre blanc est aujourd'hui entreposé derrière Notre-Dame-de-la-Sède. Les déversoirs du rempart sont construits avec des fragments de dalles en marbres de diverses couleurs. L'un de ces déversoirs utilise d'autre part un rampant de fronton. Enfin, ce ne sont pas moins de douze stèles funéraires ou autels votifs qui ont été repérés dans la commune, dont près de la moitié réemployés dans les maisons aux abords proches de l'église (fig. 1).

Méthodologie et techniques de mises en œuvre

L'objectif de cette étude a consisté à caractériser les blocs d'origine antique visibles sur les façades des deux églises de la ville. Pour ce faire, il a rapidement paru évident que seul un relevé détaillé des blocs, doublé d'une prise de vue photographique, pouvait devenir un outil de travail pour une éventuelle restitution. En effet, seul un dessin à une petite échelle pouvait permettre de mettre les blocs en relation les uns avec les autres, de comparer leurs dimensions. Pour obtenir un niveau de détail satisfaisant en matière de comparaison des dimensions des blocs et des possibilités de rabotage, un relevé manuel au 1/10^e des blocs a été choisi. L'intérêt d'un relevé manuel précis étant bien évidemment de pouvoir observer chaque bloc dans ses moindres détails : stigmates de taille, état de conservation, traces d'outils, type d'aménagements, anathyrose, mortaises sont autant d'indices qui permettent de

1. Inrap, chercheur EnsaT. Communication présentée le 30 mars 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 314.

caractériser chaque pierre. Ces observations ont été consignées sur un cahier de notes au fur et à mesure du relevé. De plus, chaque bloc relevé a été photographié pour compléter l'information. La difficulté de caractériser des pierres en remploi dans une maçonnerie réside dans la visibilité réduite que l'on en a. En effet, on ne voit généralement qu'une face du bloc, voire deux, beaucoup de paramètres restent inconnus. Le plan à pans coupés du chevet de l'église basse a l'avantage d'avoir multiplié le nombre de pierres dont on voit deux faces.

Le second choix qui a été défini a été de ne pas éliminer a priori tel ou tel type de bloc en fonction du matériau. Tous les blocs de marbre ont donc été relevés, ainsi que tous ceux en calcaire ou en grès comportant un creusement, une mortaise, un aménagement susceptibles d'être antiques. Malgré cela, un certain nombre de blocs ont été mis de côté : tous ceux dont la face visible ne comportait aucun aménagement. Un dénombrement rapide totalise plus de 320 blocs de grand appareil issus de remplois. L'inventaire en comptabilise plus de 200. Cela signifie que seulement 1/3 des blocs ne comporte aucun aménagement. D'autre part, on ne pouvait exclure a priori l'hypothèse d'avoir un monument construit avec des pierres de différentes natures : marbres polychromes, calcaire ou grès pour le grand appareil et marbre pour les éléments comportant de la sculpture. Toutes les possibilités s'offraient, et il paraissait important de n'en évacuer aucune au départ de cette étude.

Techniquement, il fallait pouvoir s'élever au niveau des façades sans utiliser de moyens d'ancrage que l'on ne pouvait envisager dans un bâtiment classé Monument historique. En effet, « à hauteur d'homme », seule la première assise en grand appareil est accessible. La partie inférieure du chevet de l'église basse, très largement recouverte d'enduit, est en effet constituée de blocaille non taillée et de petite dimension. Il s'agit en fait de la fondation du bâtiment, aujourd'hui en partie exhumée du fait d'un abaissement du niveau de circulation originel. Un échafaudage roulant a été installé au pied des différents pans à relever. Il a été utilisé pour les deux églises et a permis un travail dans des conditions confortables jusqu'à 6 m de hauteur. Pour les blocs situés au-dessus de cette hauteur, fort heureusement moins nombreux, une nacelle élévatrice à bras télescopique permettant d'atteindre 14 m de hauteur a été utilisée².

Diversité des matériaux

Sur les 200 blocs inventoriés, 69 % sont en calcaire ou en grès, avec une proportion plus importante de ces derniers. Les lieux d'extraction de ces matériaux pourraient être les carrières de Belbèze Escoulis, où les bancs des deux pierres sont très proches. Viennent ensuite les marbres blancs, pour 21,6 %, puis les marbres blancs veinés de gris ainsi que les griottes vertes dans une proportion de 4 % chacun, et enfin les marbres griottes rouges qui ne représentent que 2 % de l'ensemble. Tous ces marbres proviennent très probablement de carrières pyrénéennes, avec de fortes présomptions pour celles de Saint-Béat pour ce qui est des marbres blancs et veinés de gris.

Les calcaires et les grès

Les blocs des deux matériaux ont été regroupés dans un même ensemble au vu des remarques que l'on peut faire à leur sujet. Leur origine antique cependant est incontestable comme en témoignent en effet les trous de louves ou d'agrafe encore présents sur certains blocs. Nombre d'entre eux ont été retaillés lors de leur remploi, comme en témoigne la position parfois très décentrée des trous de louve. D'autre part, la faible profondeur des trous de louve repérés indique que leur surface a souvent été ragrée. Leurs dimensions sont de ce fait très variables. Les grès et calcaires ont de plus souffert des intempéries, notamment ceux exposés au nord, et présentent des traces de gélifluxion. Enfin, certains des blocs ont été mis en œuvre en délit dans la construction médiévale, ce qui a accéléré la détérioration de la pierre. Hormis un morceau de corniche entreposé dans la galerie supérieure du cloître, ces blocs sont donc peu identifiables. L'élément de corniche est en très mauvais état, fragmenté en trois morceaux permettant de reconstituer un module complet de 76 cm. C'est une corniche modillonnaire à moulure lisse d'une hauteur voisine de 20 cm.

2. Remercions à ce propos M. Étienne Dedieu, maire de Saint-Lizier, et le personnel de la municipalité qui m'ont aidé pour monter et démonter l'échafaudage et conduire la camionnette de la nacelle. Sans leur aide, cette étude n'aurait jamais pu être menée à son terme.

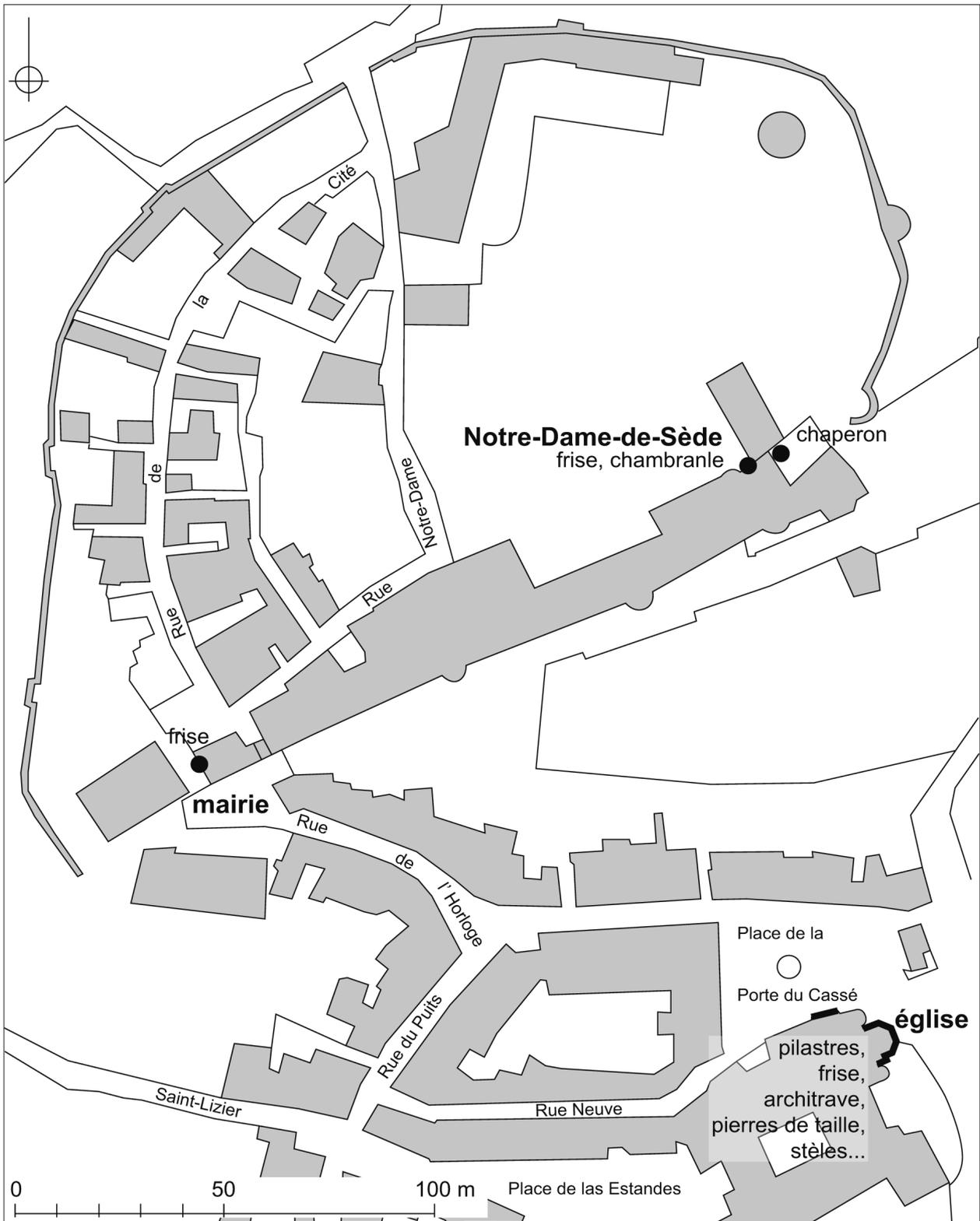


FIG. 1. LOCALISATION DES PRINCIPAUX BLOCS ANTIQUES EN REMPLOI DANS LA VILLE.
 On remarque que les blocs de frise sont répartis sur les deux églises de la ville. *Dessin Catherine Viers.*

Les marbres colorés et veinés de gris

Il s'agit très généralement de blocs de grande taille mais de faible épaisseur (25 cm environ), ce qui incite à les désigner comme dalles. Plus encore pour les marbres griottes, car leurs propriétés physiques s'accordent mal avec la fonction de pierre à bâtir. Il paraît plus naturel de l'utiliser pour de la petite construction ou de la décoration : placage, stèle, dalle, autel... Trois de ces pierres disposent d'une rainure d'encastrement. Enfin, c'est parmi les marbres veinés de gris que figurent deux inscriptions. La première appartient à un petit autel votif dédié à Minerve *Belisama*³ aujourd'hui encastré dans une des piles du pont qui permet de franchir le Salat et de rejoindre Saint-Lizier. La seconde est une grande pierre de 138 cm de haut pour 75 de large comportant trois lignes inscrites : [...] S SER [...] / EIE FILICITER INPAR [...] / [...] E AVSTER ERAN I EA⁴.

Les blocs en marbre blanc

Ce sont ceux qui comportent des éléments architectoniques et de décor. La présence de mortaises (trous de louves, mortaises d'agrafes, de crampon ou de pince à roder, trous de pinces, etc.) et celle de cadres d'anathyrose ont facilité l'orientation et l'identification des pierres.

Les grands blocs avec ciselure

Six blocs se distinguent à la fois par leurs dimensions et leur façonnage. En effet, l'une des mesures dépasse le mètre. Tous ces blocs comportent une ciselure périmétrale sur au moins un côté. Leur surface est gradinée, parfois piquetée. Leurs dimensions permettent de les rapprocher des blocs de marbres de couleur ou veinés.

Les pilastres

On dénombre 12 blocs à pilastres de même module à 6 cannelures rondes et listel plat. On distingue des blocs sommitaux caractérisés par leur astragale, des bases et des blocs intermédiaires. Certains de ces blocs sont à double entrecolonnement, d'autres sont simples. Certains sont corniers. Les combinaisons entre ces caractères sont multiples et variés.

On remarque que les trois blocs sommitaux ont la même hauteur de 57 cm, alors que les bases mesurent 56 cm. Cette analogie de dimension confirme l'hypothèse d'un bâtiment original unique (fig. 2).

*Une frise de rinceaux d'acanthé*⁵

La frise de rinceaux d'acanthé est représentée par sept blocs. Trois d'entre eux portent une section complète constituée de deux volutes se développant à partir d'un culot d'acanthé coupé plus ou moins axialement par le joint du bloc (blocs NDS 1, SL S et SL N). Le décor s'achève par une demi-palmette flammée, fermée, constituée de trois feuilles et de trois pétales. Si celle-ci est coupée par le joint du bloc sur NDS 1 et SL S, elle doit figurer entièrement sur le bloc SL N, enchâssé dans la maçonnerie, et on peut la voir dans sa totalité sur le bloc NDS 2. L'enchaînement des fleurons est identique depuis la palmette sur les quatre blocs où elle figure (NDS 1, SL N, SL S et NDS 2). On trouve successivement un fleuron en forme de fleur à six pétales lancéolés autour d'un cœur en bouton refendu en quatre et un fleuron en forme de bouquet de feuilles. Le bloc NDS 2 s'orne des deux fleurons suivants : un fleuron en forme de fleur à cinq pétales cordiformes avec un cœur en bouton et un fleuron en forme de fleur à six pétales en forme de feuilles dentées et cœur en bouton refendu en quatre. Le bloc NDS 4 appartient à la partie centrale d'un bloc où figure le culot d'acanthé coupé aux deux-tiers par la face de joint et un fleuron inscrit dans la première volute. Celui-ci représente une fleur à cinq pétales à deux lobes arrondis autour d'un cœur en bouton refendu en trois. Le dernier

3. CAG 1996.

4. La paléographie indique une datation à partir du III^e siècle. Le texte est très dégradé. Il pourrait s'agir de poésie. Transcription : Patrice Cabau et Jean-Luc Boudartchouk.

5. Ces blocs ont été étudiés dans le cadre du rapport rédigé en 2005 par Dominique Tardy (TARDY 2005). Notre texte s'inspire de sa contribution.

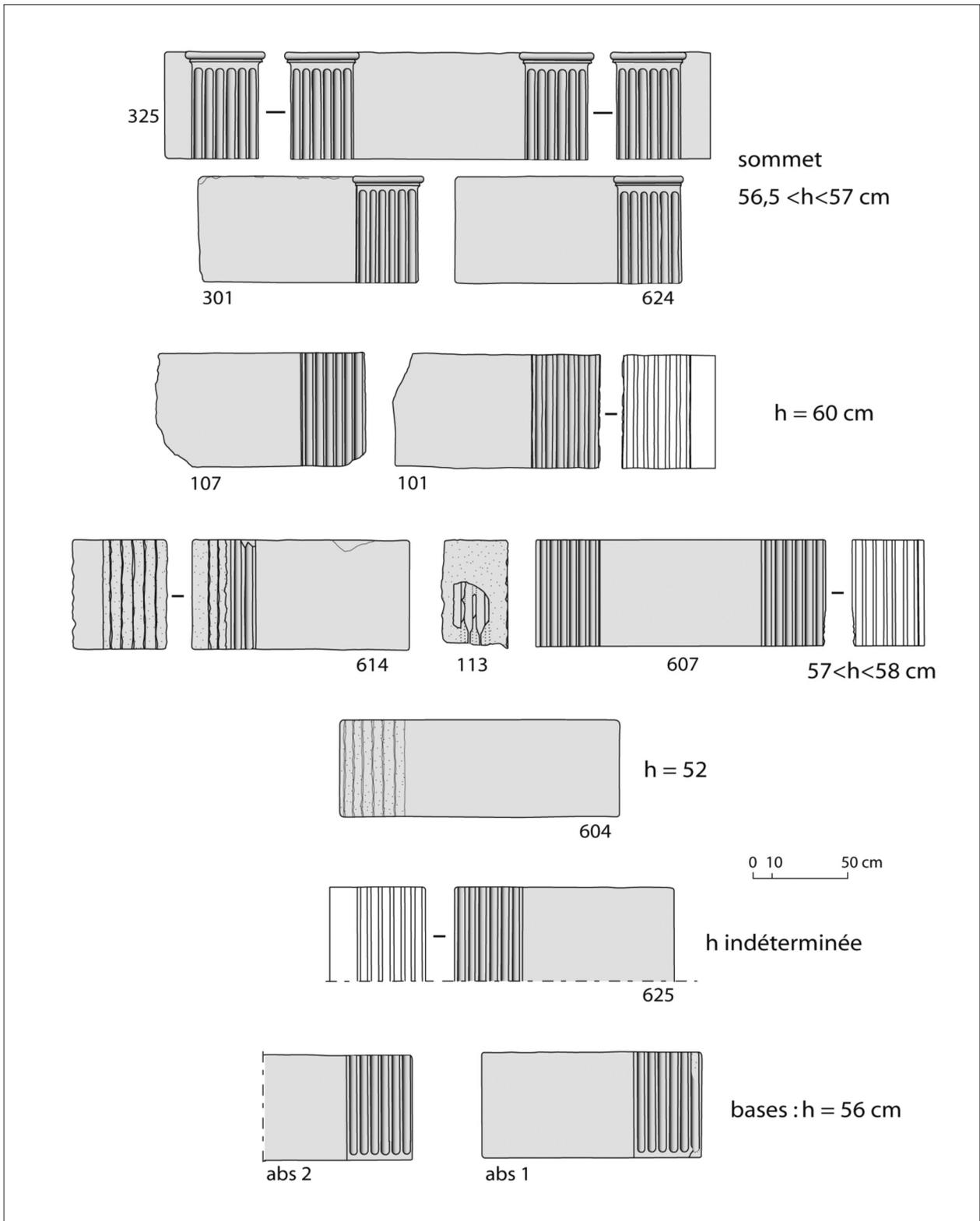


FIG. 2. RELEVÉ DES 12 BLOCS ORNÉS DE PILASTRES
et regroupement par hauteurs d'assises. *Dessins Catherine Viers.*

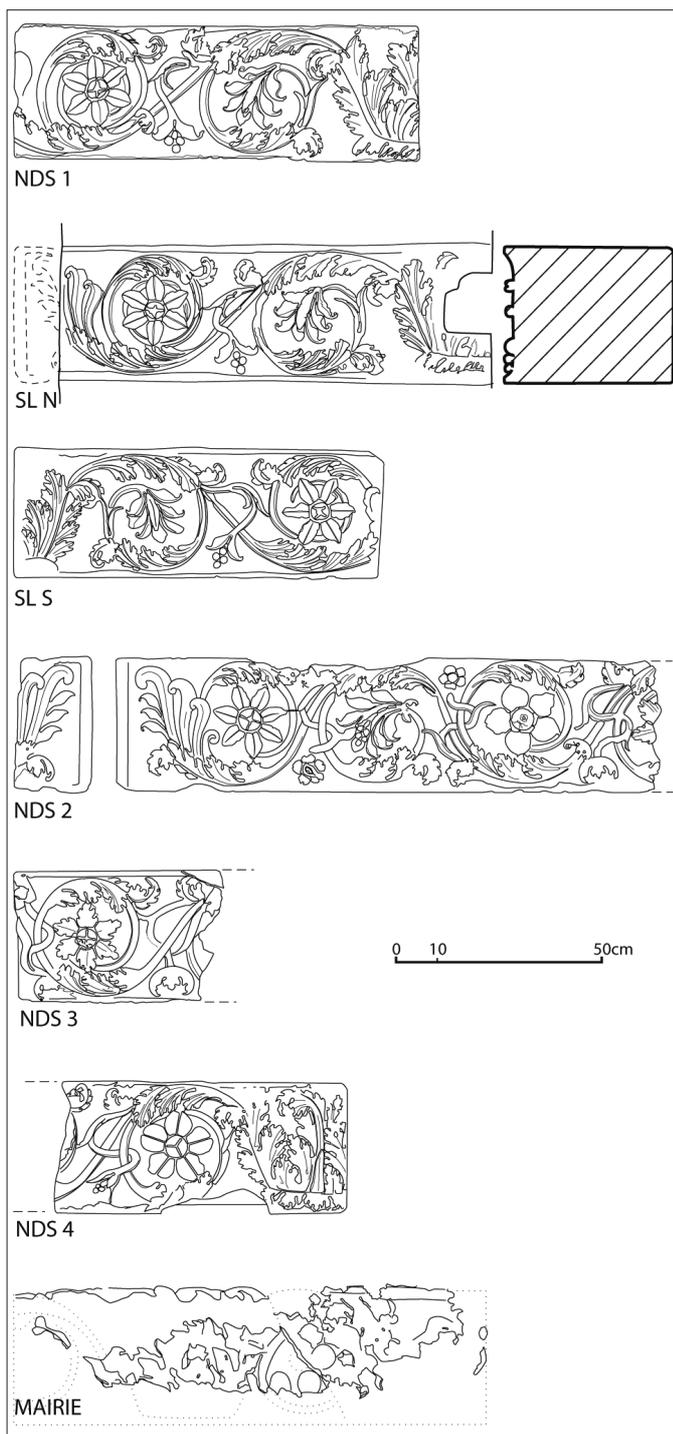


FIG. 3. RELEVÉ DES 7 BLOCS DE FRISE.

On note la présence du culot d'acanthé central sur NDS1, NDS4, SLN et SLS, de la palmette terminale sur NDS1, NDS2, SLN et SLS et le développement du décor. Dessins Catherine Viers.

bloc recensé, inscrit dans le mur ouest de la mairie, est très endommagé et partiellement recouvert d'enduit. La partie visible permet cependant de penser qu'il s'agit de la même frise, même si aucune description ne peut en être faite (fig. 3).

Malgré un répertoire puisant dans des motifs diffusés en Gaule à partir de la période augustéenne, la morphologie de la feuille d'acanthé inviterait plutôt à une datation autour du premier tiers du II^e siècle : « on observe en effet à cette époque, en Aquitaine, la diffusion, sur les chapiteaux et les rinceaux, d'une feuille découpée en cinq ou sept lobes aux folioles axiales cordiformes et aux courtes digitations latérales, dont le limbe apparaît gaufré par les nombreuses nervures en relief, et tout à fait comparable à celle qui est représentée tant sur les culots que sur les bractées »⁶.

Un fragment de chambranle

Il s'agit d'un chambranle à linteau architravé à deux fascas surmontées d'un petit talon et d'un listel. Sa hauteur, tout compris, est de 24 cm. La partie conservée correspond à l'angle supérieur droit du linteau. Les dimensions des deux fascas sont décroissantes de 6 et 8 cm, le talon mesure 5,5 cm et le listel 4,5 cm (fig. 4).

Un bloc d'architrave

Il s'agit d'un fragment d'architrave à trois fascas lisses, talutées et surmontées d'une moulure. Il mesure 37 cm de hauteur pour 36 cm de profondeur. Les fascas ont des hauteurs croissantes de 7, 10 et 13 cm. La moulure, un talon surmonté d'un listel, mesure 8 cm de haut. La longueur du bloc est incomplète, 70 cm sont conservés. Il est cassé peu après le trou de louve qui devait se trouver en position centrale. Une face de joint est conservée mais non visible, le joint est vertical, indiquant que le bloc n'était pas clavé comme c'est parfois le cas des architraves. Une mortaise de crampon sur le lit d'attente affecte la face de joint (fig. 5).

Il semble que, d'un point de vue stylistique, le passage de la bipartition à la tripartition sur les architraves soit daté de la fin du I^{er} siècle de notre ère.



FIG. 4. VUE DU FRAGMENT DE CHAMBRANLE. Celui-ci est en remploi dans un chaînage de Notre-Dame-de-la-Sède. Cliché Catherine Viers.

Un chaperon

Actuellement entreposé à côté de Notre-Dame-de-la-Sède, ce chaperon aurait été découvert lors de la démolition des dépendances de l'ancien hôpital psychiatrique de Saint-Lizier, qui se trouvait à l'intérieur de la cité⁷.

Le bloc mesure 125 cm de long pour 67 cm de large. Il a un profil semi-circulaire, pour une hauteur de 25 cm se terminant en bandeau de 4 et 6 cm. Un des côtés possède un petit larmier saillant de 3 cm. La surface du bloc est piquetée, excepté les bandeaux latéraux qui sont simplement layés. Les faces de joints sont grossièrement piquées, et défoncées au centre. Un petit trou de louve (8,5 x 1,7 cm pour 4,5 cm de profondeur) prend place au centre et au sommet du bloc (fig. 6).

Dans ce contexte il est tentant de penser que ce bloc couvrait le mur d'enceinte de la concession.

Un rampant de fronton

Utilisé en remploi dans un des déversoirs du rempart ; ses dimensions pourraient correspondre à celle d'un mausolée. Il est décoré de rais de cœur.



FIG. 5. VUE DU FRAGMENT D'ARCHITRAVE en remploi dans la maçonnerie de l'église basse. Cliché Catherine Viers.

7. BAREILLE 1994.



FIG. 6. VUE DU CHAPERON. Celui-ci aurait été découvert lors de la démolition de l'ancien hôpital psychiatrique, situé à l'intérieur de l'enceinte. Cliché Catherine Viers.

Restitution

De ce laborieux inventaire quelques conclusions s'imposent, qui permettent de cerner divers aspects du monument concerné. Le registre décoratif suggère de rapporter ces blocs à un mausolée turriforme. On sait que ces édifices superposent un socle élevé posé sur des gradins, et un ou deux étages où sont souvent présentées les statues grandeur nature des défunts. Le tout est surmonté d'une toiture à deux pentes ou pyramidale. Bien que le rapport d'échelle de ces monuments soit variable, — 8 m pour le tombeau d'*A. Marcus Obulaccus* à Sarsina, 13 m pour le tombeau à édicule de la Porta di Nocera à Pompéi, 15 m pour celui de Beaucaire et jusqu'à 18 m pour le mausolée de la famille des *Julii* à Glanum —, le registre architectural est constant : colonnes et pilastres, architrave, frise, porte monumentale, et reproduit celui des temples, en miniature (fig. 7).

Les dimensions issues de l'analyse de la frise

La présence de trois sections complètes (deux sections gauche : NDS1 et SL N et une section droite : SL S, (fig. 3) de rinceaux constitués de deux volutes se développant à partir d'un culot d'acanthé central et terminés par une palmette permet de restituer une dimension du monument de 225 cm. En effet on peut rabouter NDS1 et SL S, auxquels il convient d'ajouter la palmette dont on a le retour sur NDS2. Cette dimension assez réduite constitue le petit côté d'un rectangle dont le long côté comporterait quatre sections de rinceau. Les blocs NDS2, NDS3, NDS4 et celui du mur de la mairie appartiendraient donc aux longs côtés. La longueur de ce dernier peut être estimée à 340 cm. (fig. 8)

Un édifice à pilastres corniers et pilastres intermédiaires

Deux blocs notamment apportent de précieuses informations sur le type du mausolée.

Le premier, parce qu'il est cornier aux deux extrémités, nous renseigne sur une dimension de l'édifice. Il s'agit du bloc sommital n° 325 (fig. 2) qui mesure 157 cm de large, avec un intervalle de 91 cm entre les deux pilastres. Le côté visible indique un retour de la construction. L'autre côté est malheureusement inclus dans la

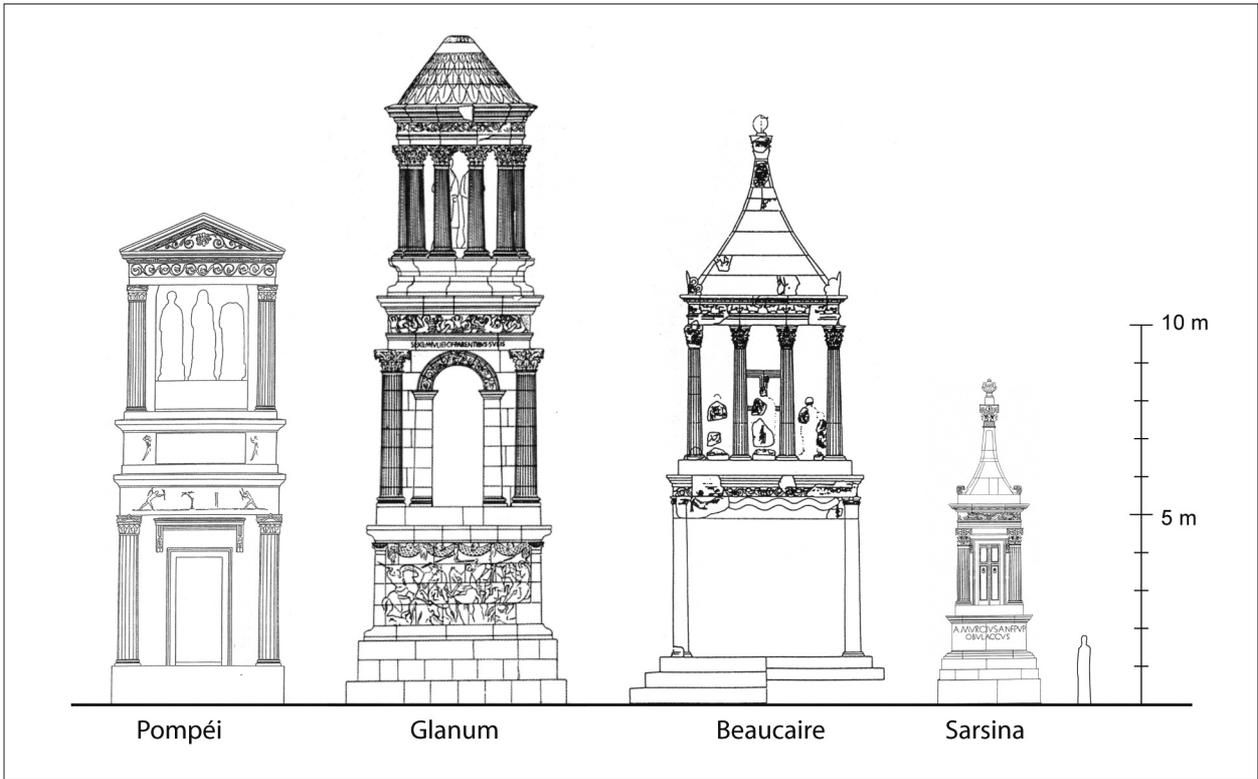


FIG. 7. REPRÉSENTATION DE PLUSIEURS MAUSOLÉES TURRIFORMES AU 1/200.

De gauche à droite : le tombeau de la Porta di Nocera à Pompéi par *A. D'Ambrosio et St. De Caro*, le mausolée de la famille des *Julii* à Glanum par *J. Bruchet*, celui de Beaucaire d'après *A. Roth-Congès et J.-M. Joulain CNRS* et le tombeau d'*A. Marcus Obulaccus* à Sarsina d'après *S. Aurigemma*, restitution *N. Finamore*.

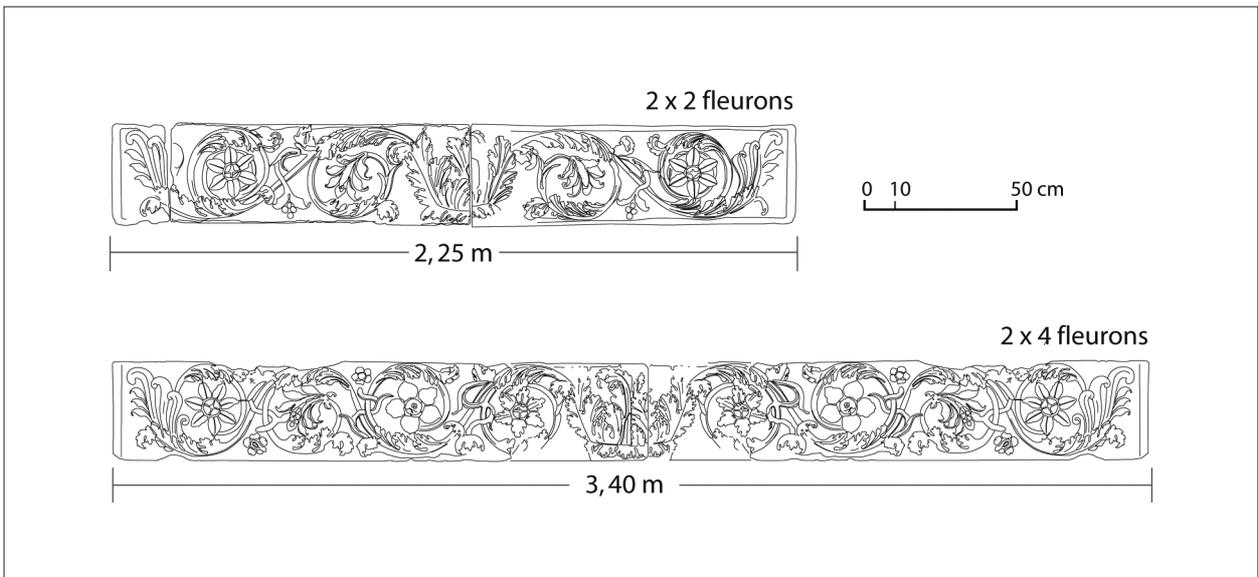


FIG. 8. RESTITUTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA FRISE à partir des blocs NDS1 et SLS pour le petit côté et des blocs NDS3 et NDS4 pour le long côté. On en déduit les dimensions du bâtiment. Le décor se développe sur deux enroulements en largeur et sur quatre en longueur. La présence d'un cinquième fleuron sur le bloc NDS4 indique que la succession des fleurons différait sur les deux longueurs. *Dessins Catherine Viers*.

maçonnerie de l'église. Il aurait été très intéressant de savoir si le pilastre est un ante ou si la construction se referme complètement. Dans ce dernier cas, il faudrait envisager qu'un aménagement, une ouverture (?) animait la façade principale de l'édifice. On sait néanmoins que le petit côté de l'édifice mesure 157 cm. Cette mesure est inférieure à celle du petit côté de la frise (225 cm) et suggère donc de placer ces éléments sur deux registres, haut et bas, du monument, le socle et l'édicule probablement.

Le deuxième bloc utile pour la compréhension de l'édifice est le n° 607 (fig. 2). Cornier d'un côté, il comporte à son autre extrémité un pilastre intermédiaire terminé par une face de joint avec anathyrose. L'intervalle entre deux pilastres est de 85 cm. En dupliquant cet intervalle, et en se référant à la dimension du long côté de la frise, on restitue 272 cm pour le long côté avec trois pilastres en façade : 34 cm de pilastre trois fois et 85 cm deux fois.

Si on met en relation les dimensions obtenues : côtés de la frise (225 x 340 cm) et des pilastres (157 x 272 cm), on se rend compte qu'on a le même retrait, de part et d'autre, de 34 cm, soit la largeur d'un pilastre. Cela semble pouvoir valider l'hypothèse de la position de la frise sur le socle et d'un édicule, la *cella*, orné de pilastres corniers et d'un pilastre intermédiaire.

Les dimensions d'un bloc (n° 604, fig. 2) orné d'un pilastre cornier ne conviennent pas pour la *cella*. En effet la partie lisse du parement de 114 cm est trop longue pour intégrer le rythme des pilastres à ce niveau. Il est probable que celui-ci appartenait au socle, qui serait alors lui aussi rythmé de pilastres.

L'approbation de cette hypothèse superposant deux niveaux de plan rectangulaire suggère une nouvelle conclusion : le mausolée de Saint-Lizier n'aurait pas été doté d'une colonnade en façade. L'édicule s'ouvrait-il sur une niche où était exposée une statue du défunt ? L'ouverture de la *cella* pouvait-elle être soutenue par une colonne axiale reprenant ainsi la tripartition restituée à l'arrière du monument ? Ces questions restent posées. Il ne faut cependant pas négliger la tête de statue, probablement funéraire, découverte localement et qui est actuellement exposée dans le musée.

Quelques remarques concernent les hauteurs d'assises. Les trois blocs sommitaux ont une hauteur identique de 57 cm. Il en découle qu'ils appartiennent vraisemblablement à une seule assise. Il en va de même pour les bases avec 56 cm.

Les hauteurs d'assises se répartissent en deux groupes : 60 cm (blocs 101, 107) et 58 cm (607, 614). Un bloc a une hauteur indéterminée (n° 625). Enfin le bloc n° 604 ne mesure que 52 cm de haut. Nous avons vu que ce dernier entrerait apparemment au niveau inférieur.

Il est peut-être un peu hasardeux de proposer une hauteur du pilastre à partir de données si lacunaires. On constate d'ailleurs que de manière générale les canons des proportions concernant les ordres s'appliquent sans rigueur dans les mausolées. Si on remarque déjà d'importantes variations à propos des édifices éditaires et religieux, cet état de fait est d'autant plus vrai pour des bâtiments de dimensions modestes, pour lesquels l'application stricte des modèles est quasiment impossible. Le calcul de la hauteur des pilastres à partir de leur largeur paraît de ce fait assez incertain. On peut néanmoins affirmer que les pilastres du mausolée de Saint-Lizier ne peuvent pas avoir une hauteur inférieure à : $56+60+58+57 = 231$ cm (fig. 9). Il faut ajouter à cela la hauteur des bases et celle des chapiteaux, dont aucun exemplaire n'a été découvert.

La porte

La position de la porte du mausolée de Saint-Lizier reste incertaine tant que des informations complémentaires ne peuvent être apportées, notamment sur la nature de la façade principale. Soit elle se trouve au niveau du podium comme c'est le cas pour le mausolée de la Porta di Nocera à Pompéi, soit elle s'ouvre au niveau supérieur comme dans celui de l'Île du Comte à Beaucaire ou celui du monument de *Rufus* à Sarsina. Si on retient l'hypothèse d'un étage sans colonnade, il paraît probable que la porte se situait au niveau du socle.

Les dimensions de la porte restent hypothétiques, puisque, comme on l'a vu, les proportions canoniques ne sont jamais respectées. Vitruve préconise un rapport h/L de 2,50. Celle de la Maison carrée de Nîmes a un rapport de 2,08. On calcule 1,82 à la Porta di Nocera à Pompéi, 1,75 pour *Rufus* à Sarsina et 2 à Beaucaire.

Si Vitruve préconise que les portes de *cella* de temples reprennent la séquence complète d'un entablement

(architrave-frise-corniche), c'est rarement le cas en ce qui concerne les mausolées. On constate une simplification du schéma et l'absence de frise. On retrouve en revanche dans certains cas les consoles verticales à volutes qui soutiennent le larmier (comme pour le monument de la Porta di Nocera à Pompéi, fig. 7). Généralement, on remarque que la porte est surdimensionnée par rapport aux proportions idéales. Si celle-ci devait donner accès à la chambre, cela s'explique pour des raisons d'ordre pratique. D'autre part, il ne faut pas oublier que dans certains cas il s'agit d'une fausse porte dont les dimensions seraient trop petites pour y pratiquer un passage.

Plus raisonnablement, les proportions du chambranle de Saint-Lizier suggèrent une porte d'environ 250 cm de haut pour une largeur de 120 cm.

L'architrave

L'architrave découverte parmi les emplois de Saint-Lizier trouve tout naturellement sa place dans la restitution d'un mausolée turriiforme. On a vu que la frise avait une largeur de 41 cm. Il paraît peu probable qu'elle se soit superposée à une architrave profonde de seulement 36 cm. Il en résulte que cette dernière devait se trouver au niveau de la *cella*, supportant une frise plus modeste qui ne nous est pas parvenue. On a vu que le bloc était brisé à peu près par moitié. Si on restitue sa longueur totale, on trouve une valeur proche de 140 cm. Il en découle que le bloc mesure la moitié de la longueur de l'édicule. Cette remarque conforte l'hypothèse de son appartenance au niveau supérieur de l'édifice.

La toiture

La présence d'un fragment de rampant de fronton utilisé en emploi dans le rempart de l'Antiquité tardive de Saint-Lizier est un précieux indice pour la toiture du mausolée. En effet, là encore, les possibilités de couvertures de ce type de monument sont extrêmement variées et les exemples de couvertures pyramidales nombreux.

Il semble donc que l'on ait une couverture simple à deux pentes avec fronton en façade principale.

Une épitaphe manquante

De nombreuses épitaphes gravées sur marbre ont été découvertes à Saint-Lizier. Une étude de ces inscriptions permettrait peut-être de déterminer si l'une d'elles pourrait correspondre à un mausolée.

Une esquisse de restitution

Ces diverses observations et déductions, bien que très ténues, permettent d'esquisser la silhouette du mausolée de Saint-Lizier (fig. 10). Les proportions des pilastres et de la frise permettent de suggérer un bâtiment d'une dizaine de mètres de haut, à édicule sur podium. Le socle orné de pilastres et d'une frise de rinceaux d'acanthé renfermait la chambre funéraire. On pouvait y accéder par une porte au chambranle mouluré. La *cella* était elle aussi rythmée de pilastres. On devait y avoir exposé la statue du défunt, voire plusieurs statues de défunts. Une seconde frise devait compléter son décor, mais aucun élément n'en a été trouvé. Très vraisemblablement, l'édifice était couvert par une toiture à deux pentes et la façade principale agrémentée d'un fronton à décor de rais de cœur.

Du bon usage du emploi

L'emplacement des blocs antiques en emploi dans les cathédrales de Saint-Lizier a obéi à quelques règles qu'il convient d'essayer de décrire ici sans pour autant en connaître les tenants et aboutissants.

La première remarque concerne la répartition des éléments de la frise dans la construction des deux églises. Il est en effet assez surprenant de constater que les deux édifices, dont la construction semble proche dans le temps, se sont partagé les blocs ornés d'une frise de rinceaux antique. Il serait évidemment très intéressant de savoir dans quel état était le mausolée lorsque les constructeurs de l'époque romane ont décidé de les récupérer. Le monument était-il ruiné, et, si oui, dans quelles proportions ? Ensuite, quel a été le mode de répartition des blocs et comment s'est

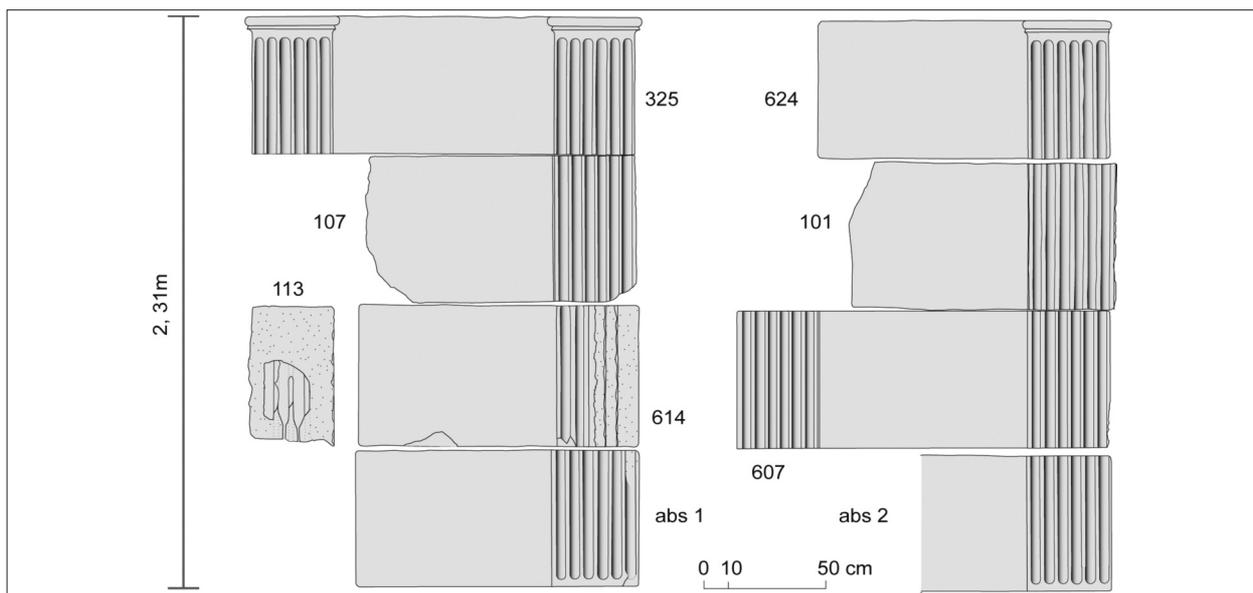


FIG. 9. ESTIMATION DE LA HAUTEUR DES PILASTRES À PARTIR DES HAUTEURS D'ASSISES. À celle-ci, il convient d'ajouter la hauteur des bases et celle des chapiteaux, dont aucun exemplaire n'a été retrouvé. *Dessins Catherine Viers.*

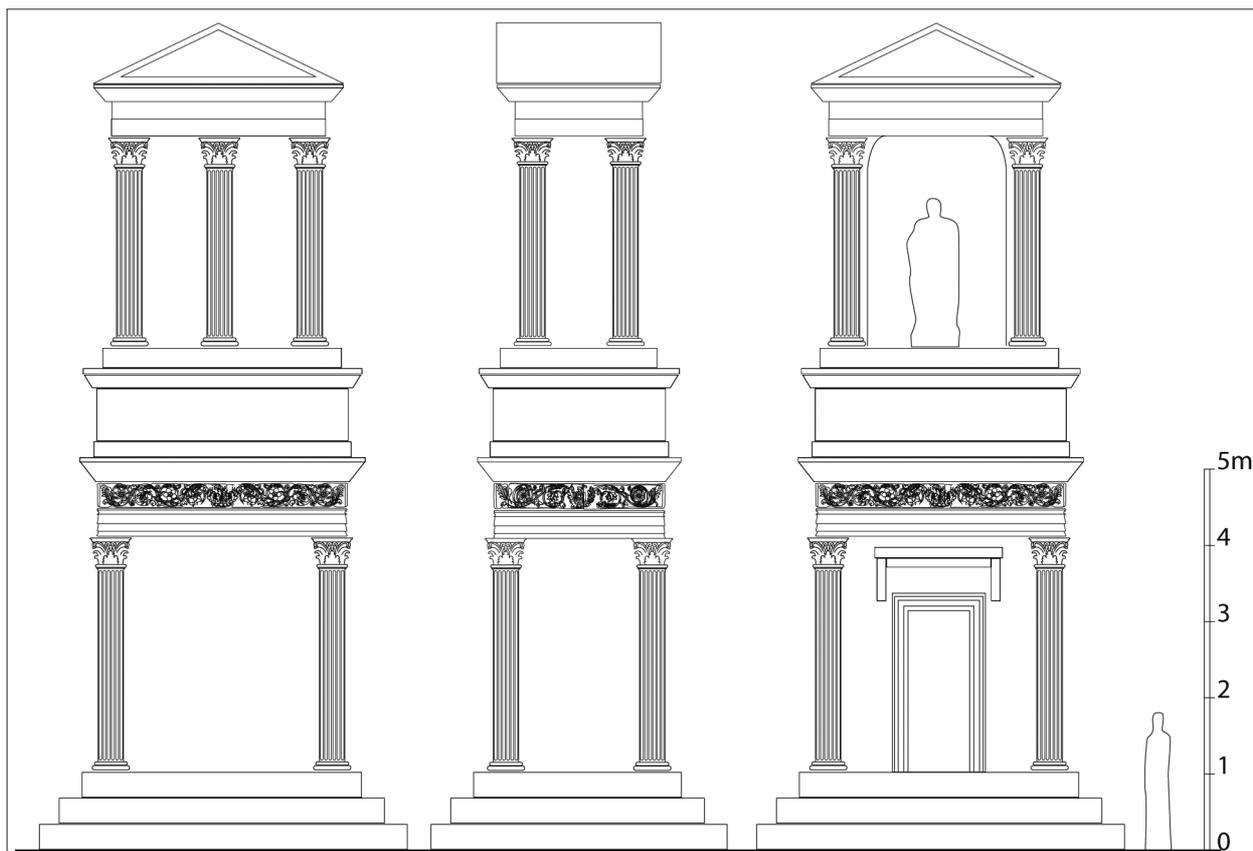


FIG. 10. PROPOSITION DE RESTITUTION DU MAUSOLÉE DE SAINT-LIZIER À PARTIR DES DIFFÉRENTS RELEVÉS DES BLOCS EN REMPLI. Il résulte des observations faites un bâtiment à édicule orné de pilastres corniers et intermédiaires sans colonnade en façade et un podium à pilastres corniers. La frise appartiendrait au registre inférieur. La *cella* devait elle aussi être ornée d'une frise, qui ne nous est pas parvenue. *Dessins Catherine Viers.*



FIG. 11. LE CHEVET DE L'ÉGLISE BASSE. Toute la partie basse jusqu'à 8 m de hauteur est réalisée avec des pierres de taille en remploi. Leur agencement répond à des règles de symétrie comme on le constate pour les deux sections de frise et pour deux blocs à pilastres mis en œuvre en délit dans la construction. *Cliché Catherine Viers.*



FIG. 12. CHAINAGE DE NOTRE-DAME-DE-LA-SÈDE UTILISANT DES BLOCS ANTIQUES EN REMPLOI. Ici aussi, la position des blocs n'est pas aléatoire puisqu'ils sont tous réunis à la jonction du chevet de la cathédrale et de la salle capitulaire, mis en scène dans la galerie du cloître lorsque celui-ci était encore en élévation. *Cliché Catherine Viers.*

opéré le choix de tel ou tel pour telle ou telle église ? Ces questions resteront bien évidemment sans réponse. On peut toutefois remarquer que les plus « beaux » blocs ont été sélectionnés et distribués dans les deux édifices. À Notre-Dame-de-la-Sède en effet, quatre (peut-être cinq) blocs de la frise sur les sept connus et un fragment de chambranle forment le chaînage du bras nord du transept.

Le chevet de l'église basse est, pour sa construction primitive, quasi exclusivement construit avec des emplois antiques. D'autres blocs sont utilisés localement, à la base du bras nord du transept, dans les absidioles, ainsi que dans le contrefort intérieur du mur est de l'église. L'une des explications de cette localisation tient peut-être au financement de la construction. On sait en effet que souvent le chœur de l'église pouvait être financé par le clergé alors que celui de la nef revenait aux paroissiens. Il est donc fréquent de trouver des traitements distincts entre les différentes parties d'une église. La mise en œuvre des blocs appelle cependant quelques remarques. En effet, il n'échappe à personne que les deux blocs de frise (deux blocs qui se rabotent, rappelons-le) prennent place très en hauteur, bien en vue, de manière absolument symétrique de part et d'autre du pan de mur axial. L'orientation du décor en revanche n'est pas respectée puisque l'un des deux blocs est placé à l'envers. C'est sur le même pan de mur que sont localisés le plus grand nombre de blocs à pilastres. Là aussi on note que les blocs ne sont pas placés au hasard, notamment pour les deux longues pierres disposées verticalement de part et d'autre dans le mur. Il ne semble pas que l'on ait cherché à masquer les pilastres, même si pour certains, on en a bûché le relief.

La présence d'innombrables vestiges lapidaires (épitaphes, stèles, autel) attribués à des constructions funéraires antiques (mausolée) ainsi que la position stratégique du site par rapport à Saint-Girons suggèrent l'implantation de sépultures à l'emplacement de l'actuelle église basse. Il paraît fort probable que d'autres emplois restent à découvrir dans la construction de cette église. Les absidioles, dont le parement extérieur est chemisé, en contiennent probablement, tout comme le bras sud du transept... Les autres murs enduits pourraient révéler de nouvelles découvertes.

On sait que la Haute-Garonne, le Gers, les Hautes-Pyrénées et le Lot-et-Garonne connaissent une très forte concentration de monuments funéraires monumentaux. L'Ariège conservait déjà quatre piles : deux bases très ruinées à Saint-Girons et deux à Moulis, une arasée et celle de Luzenac. Conservée sur presque 7 m, celle-ci est réalisée en petit appareil de moellons. Le monument de Saint-Lizier complète cette liste avec un mausolée en pierre de taille de grande qualité érigé probablement au début du II^e siècle.

Bibliographie

- BAREILLE J.-P.** « Chapiteaux méconnus de quatre cloîtres du Couserans », dans *Revue de Comminges*, 93, 1980.
- BAREILLE J.-P., SABLAYROLLES R.** « Saint-Lizier en Couserans » dans MAURIN L. (Dir.) *Remparts et cités dans les trois provinces du sud-ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du III^e – début du V^e siècle)*, 1990.
- BAREILLE J.-P.** « Fondation et rôle de la cité gallo-romaine », dans OTTAWAY J. (dir.) *Entre Adriatique et Atlantique. Saint-Lizier au premier âge féodal*, catalogue d'exposition, Édition office du tourisme de Saint-Lizier, Lézat-sur-Lèze, 1994.
- BESSAC J.-C., CHRISTOL M., FICHES J.-L., GASCO Y., JANON M., MICHELOZZI A., RAYNAUD Cl., ROTH CONGES A., TERRER D.** *VGERNVN Beaucaire et le Beaucairois à l'époque romaine 2*. Travaux du Centre Camille Jullian, Caveirac, 1987.
- ESCODÉ-QUILLET J.-M., MAISSANT C., SABLAYROLLES R.** (dir.) *L'Ariège Carte Archéologique de la Gaule*, Édition Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, CNRS, 1997.
- GROS P.** *L'architecture romaine 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Éditions Picard, Cahors, 2001.
- LANDES Ch., CAYZAC N., CHENNOUFI S., et BADIE A., FINCKER M., LABARTHE J.-M., LAFON X., MORRETI J.-Ch., PAILLET J.-L., PICARD V., TARDY D.** *La mort des notables en Gaule romaine*. Musée archéologique Henri-Prades, Lattes, 2002.
- OTTAWAY J.** (dir.) *Entre Adriatique et Atlantique. Saint-Lizier au premier âge féodal*, catalogue d'exposition, Édition office du tourisme de Saint-Lizier, Lézat-sur-Lèze, 1994.
- TARDY D.** « Analyse stylistique », dans VIERS C. *Les emplois antiques des cathédrales de Saint-Lizier*. Rapport de prospection thématique. S.R.A. 2005.